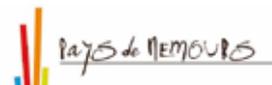
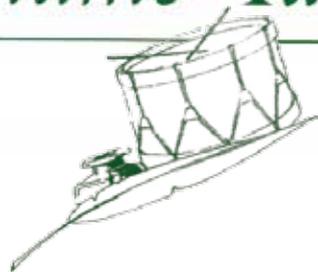




# Le « Plume = Tambour »



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE VILLIERS-SOUS-GREZ - DECEMBRE 2022 - N°116

## Sommaire

P 02 Édito

HIER

P 07 Concerts à Villiers-sous-Grez

P 08 Rentrée des classes

P 11 Quelques retours

P 12 Les animaux en 14-18

ENVIRONNEMENT

P 13 Améliorations écologiques

P 14 Projets participatifs  
Concours de l'arbre de l'année

INFOS UTILES

P 17 Mesures Grand froid

P 18 CADAL, aide aux travaux logement

VIE ASSOCIATIVE

P 16 Fête de Noël des enfants

P 20 Evènements culturels à venir

ET AUSSI...

P 22 Détente

P 24 Infos pratiques

Comité de rédaction : C. Ballay - T. Bonfils - J.-P. Girard -  
F. Hubert - P. Lanouguère - T. Masson

Mise en page : V. Bach

Impression : Paroi-services - 01 64 24 24 44 - 77 Recloses

Contact : infocomvsg@gmail.com



© Alice Mills

L'équipe municipale vous souhaite  
de très bonnes fêtes de fin d'année  
et vous donne rendez-vous  
pour la traditionnelle cérémonie  
des vœux autour de la galette  
le 15 janvier à 15h00.

# Édito

Bonjour à toutes et à tous,

La saison des fêtes de fin d'année approche. Je remercie le CCAS et la commission culture et animation pour le travail remarquable effectué dans cette optique. Préparation du repas des anciens, distribution des cadeaux de Noël... Pour rendre le tout plus joyeux, nos rues seront illuminées et décorées.

Je prononcerai les vœux aux habitants le dimanche 15 janvier 2023 lors de l'après-midi galette.

Dans cet édito, je fais le point sur les différents dossiers en cours :

Pour le changement de canalisations de la rue de Nemours nous avons fait les travaux demandés. La subvention DETR sera sûrement payée en 2023 car le Conseil Départemental a vu son système informatique gravement piraté. Nous attendons les résultats des analyses du château d'eau et de cette nouvelle canalisation. Nous ne devrions plus trouver de trace d'anthraquinone.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal travaille sur la rénovation énergétique des deux écoles, sur l'aménagement d'un réfectoire à Recloses et sur la création d'un réfectoire dans l'école de Villiers-sous-Grez pour éviter les allées et venues.

Nous avons mis en location les appartements du 27, rue Gabriel Bachet. Pour les locaux paramédicaux à cette même adresse, nous allons recevoir un médecin gynécologue et nous aurons également la mise en fonctionnement d'une cabine de télé-médecine payée par le département sous peu.

Nous restons tous mobilisés pour vivre de belles fêtes de fin d'année.

Cordialement.

*Votre maire, Thierry Masson*

# Résumé du Conseil municipal du 06 septembre 2022

## DÉLIBÉRATIONS

### ■ Travaux de l'église

Monsieur le maire présente la convention entre la commune et l'architecte l'Oriel archi (ex Prieur) à signer pour ouvrir un dossier pour la Drac.

Monsieur le maire demande au Conseil municipal l'autorisation de signer la convention.

✓ Les membres votent à l'unanimité.

### ■ Acquisition de terrain

Suite à des négociations avec la famille Menin, une opportunité se présente pour les parcelles suivantes :

- AC 40 (Grotte du curé)
- AB 166 (rue Gabriel Bachet)
- B 557 B 558 (derrière le tennis) pour un prix total de 59 000 euros

A ce prix, il sera également inclus dans le compromis de vente les autres parcelles qu'elle possède et qui ne sont pas louées actuellement.

Cette acquisition sera financée par un prêt sur 30 ans auprès du Crédit Agricole.

Monsieur le maire demande l'autorisation au conseil municipal de signer les actes d'achat.

✓ Les membres votent à l'unanimité.

## INFORMATIONS

### ■ Point station d'épuration

- L'ARS et la préfecture ont donné leur accord
- Les diagnostics ont été effectués (présence d'amiante dans des tuyaux qui sera à traiter)
- 3 candidats se sont présentés pour la maîtrise d'œuvre
- Le géomètre a fini son intervention.

### ■ Architecte CAUE

Une architecte a été nommée pour notre secteur, celle-ci est venue sur Villiers-sous-Grez pour participer aux projets immobiliers.

**A-** La priorité n'est pas à la construction, Il nous faut absolument isoler les bâtiments communaux et réhabiliter ceux-ci sans quoi nous pourrions être soumis à sanction.

**B-** Une réhabilitation du Foyer permettrait de répondre à de nombreuses questions du SDIS

concernant la mise aux normes

**C-** L'agrandissement du foyer annexe pour y installer la mairie est une bonne idée mais nous risquons d'être confrontés à une surface de plancher supérieure à 1 000 m<sup>2</sup> ce qui nous ferait passer dans une catégorie de normes plus contraignantes et onéreuses, de plus il nous faut réfléchir à mettre la bibliothèque en rez-de-chaussée.

### ■ Point foyer et foyer annexe

Le foyer et foyer annexe ne sont pas aux normes, le passage en commission de sécurité de la préfecture a été un échec. Nous avons à répondre à 26 questions avant d'entrevoir la possibilité d'un avis favorable. Laëtitia Lepaisant et Etienne Bréhier sont volontaires pour créer un groupe de travail pour rechercher des réponses à ces questions.

### ■ Mise aux normes PMR

La mise aux normes est en cours avec un peu de retard, nous espérons la bonne volonté du sous-préfet pour nous aider dans ce chantier, plusieurs dérogations vont être demandées.

Le nouveau règlement du cimetière est à consulter sur notre site internet : [www.villierssousgrez.fr](http://www.villierssousgrez.fr)



# Résumé du Conseil municipal du 4 octobre 2022

## DÉLIBÉRATIONS

### ■ Travaux de l'église

Monsieur le Maire présente le projet de restauration de l'église Saint-Etienne suite à la signature lors du précédent conseil municipal de la convention entre la commune et l'architecte l'Oriel archi (ex Prieur) qui se fera en deux phases : marché de mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et travaux de restauration.

Après étude du cahier des clauses particulières administratives et techniques, le maire demande aux membres d'engager la mission de mise à jour des études préalables qui s'élève à 12 209 € HT et 14 650,80 € TTC et la possibilité de signer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, si et seulement si les subventions aboutissent à hauteur de 80 %.

✓ Vote à l'unanimité.

### ■ Emprunt acquisition de terrains

Monsieur le Maire rappelle que la famille Menin a accepté notre offre d'achat.

M. le Maire propose de contracter un prêt d'un montant de 59 000 € et rappelle les conditions :

Montant . . . . . : 59 000 €

Durée. . . . . : 15 ans

Taux fixe . . . . . : 2,80 %

Périodicité. . . . . : Trimestrielle

Echéances . . . . . : Echéance linéaire

(intérêts dégressifs et capital progressif)

Frais de dossier . . . : 100 €

Les conseillers ayant eu connaissance des documents détaillés délibèrent.

✓ Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord à la proposition du Crédit Agricole de Brie Picardie et conclut en demandant à Monsieur le Maire de confirmer auprès de cette banque l'adoption de son offre et le mandat à signer toute pièce nécessaire à son obtention.

### ■ Groupement de commandes SDESM

Monsieur le Maire présente l'adhésion au groupement de commande au SDESM pour la fourniture et l'acheminement d'énergie et services associés. Le SDESM propose de coordonner un groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement d'énergies, et des services associés.

Monsieur le maire demande aux membres :

- **d'approuver** le programme et les modalités financières,
  - **d'autoriser** l'adhésion de la commune au groupement de commandes d'énergie et services associés,
  - **d'approuver** les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes annexé à la présente délibération,
  - **d'autoriser** le maire à signer l'acte constitutif du groupement de commandes et tout acte ou mesure nécessaire à son exécution,
  - **d'autoriser** le représentant du SDESM à signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement et ce sans distinction de procédures ou de montants.
- ✓ Vote à l'unanimité.

## INFORMATIONS

- Titouan Poncelin n'étant plus actuellement disponible, après échange, nous avons décidé de procéder au retrait de sa délégation.
- Arrêté d'enregistrement de la demande présentée par la société VARAX auprès de la préfecture.

## TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

- Catherine Ballay demande s'il ne serait pas possible de boucher les trous de la route qui va de Busseau à La Chapelle puisqu'il n'est pas prévu de réfection totale de cette route avant longtemps étant donné le coût important de ces travaux.

Cette route très dégradée dans sa partie en pente présente un réel danger pour les cyclistes. Le maire explique qu'une demande de subvention DSIL 2022 a été demandée et refusée.

Il n'y a presque plus de subvention pour la voirie et les frais devront à l'avenir passer en fonctionnement même si la route est très abimée.

Plusieurs devis ont été demandés pour cette partie et notamment un qui associerait nos employés communaux pour réduire les coûts.

Une enquête citoyenne doit être faite début décembre pour aider sur la décision des projets

2023. Si besoin nous fermerons cette route communale.

- Collecte des pommes pour pressage le weekend du 22 octobre : une collecte par 7 enfants de l'école de Villiers a été faite chez Monsieur Jean Lepage.

Nous n'avons pas pu collecter les pommes du terrain derrière la station d'épuration, elles ont disparu... Il n'y aura pas beaucoup de pommes pour la mairie cette année.

- Arrachage des raisins d'Amérique : 6 Villagers ont participé à ce chantier participatif, une

partie du rocher saint-Etienne a été traité.

- Les dates du Noël des enfants et repas des anciens ont été validées, les coffrets de Noël sont en constitution par la communauté de communes après une séance de dégustation par une conseillère.

- Après un bug informatique la promenade audio fonctionne à nouveau.

- Des bancs seront installés dans le village : à côté de l'église, parking rue René Lefebvre, cimetière.



## Résumé du Conseil municipal du 8 novembre 2022

### DÉLIBÉRATIONS

#### ■ Création de poste

Compte tenu de l'avancement d'un agent ;  
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- la création d'un emploi d'Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 01/01/2023,
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

#### ■ Demande de DETR concernant l'acquisition d'un columbarium

Mme la première adjointe Christine Groetzinger explique qu'il est urgent d'acquérir un columbarium pour le cimetière, nous n'avons plus de case disponible. Elle présente le devis des pompes funèbres Lombrage d'un montant de 13 916,67 € HT (16 700 € TTC) et le plan de financement correspondant.

M. le maire demande aux membres :

- de l'autoriser à solliciter l'aide financière de l'Etat au titre de la DETR 2023
- d'arrêter les modalités de financement
- d'approuver ce projet d'investissement

✓ Les membres approuvent ce projet. A l'unanimité arrêtent les modalités de financement et autorisent le maire à solliciter une aide au titre de la DETR 2023.

#### ■ STEP / choix du cabinet d'assistance

3 sociétés ont participé à l'appel d'offre de maîtrise d'œuvre : DCI environnement, Merlin, SCE. Pour donner suite à la réunion de la commission eau, à l'appel d'offre et à l'envoi du dossier aux membres du Conseil municipal, les membres des commissions proposent de retenir la société SCE pour un montant de 11 934 € TTC

Monsieur le maire demande aux membres :

- d'approuver la décision des commissions
- d'arrêter les modalités de financement de la société SCE
- de demander au cabinet Setec de clôturer cet appel d'offre.

✓ Le conseil municipal vote à l'unanimité

#### ■ Bail du local paramédical du 27 rue Gabriel Bachet

Nous avons la possibilité d'accueillir le docteur Dorota Sitco Sitbon (gynécologue) dans les locaux paramédicaux du 27, rue Gabriel Bachet.

Un aménagement devra être fait pour accueillir ce médecin, le montant sera inférieur à 7500 € et vous sera communiqué lors du prochain Conseil municipal.

La communauté de communes du pays de Nemours étudie la possibilité de la mise à disposition d'une cabine de télé-médecine qui sera implantée dans le cabinet et gérée par ce même médecin.

Ceci permettrait d'avoir à Villiers-sous-Grez des consultations de médecin généraliste au travers de la cabine de télé-médecine et une gynéco-

logue en cabinet.

Le bail concernant l'activité serait de 9 ans, avec un loyer de 650 € TTC/mois hors charges indexées, et une provision pour charge estimée à 105 € TTC /mois.

Monsieur le maire demande aux membres :

- d'accepter le projet d'accueil de ce médecin dès le 1<sup>er</sup> décembre 2022.
  - d'accepter un loyer à 1 € symbolique par mois pendant 3 ans.
  - d'accepter la mise à disposition de la cabine de télé-médecine et sa gestion à ce médecin.
- ✓ Le conseil municipal vote : à l'unanimité.

### ■ Règlement du cimetière et prix des concessions

Catherine Céraudo propose la modification de l'article 9 du règlement du cimetière concernant la plantation de végétaux dans les allées et la nouvelle tarification envisagée.

Monsieur le maire demande aux membres :

- de valider le nouveau règlement
  - de valider la mise en sécurité de la tombe de René Lefebvre qui s'écroule
  - de valider les prix proposés soit :
- |  |       |
|--|-------|
| Concession ordinaire 50 Ans : . . . .  | 200 € |
| Concession ordinaire 100 ans : . . . . | 350 € |
| Concession cavurne 50 ans : . . . .    | 100 € |
| Concession cavurne 100 ans : . . . .   | 250 € |
| Columbarium 15 ans : . . . . .         | 500 € |
| Columbarium 30 ans : . . . . .         | 750 € |

Monsieur le maire prendra un arrêté du nouveau règlement du cimetière.

✓ Vote à l'unanimité.

### ■ Délibération acceptation d'un legs

Vu la décision d'une administrée qui, par testament remis à l'étude D&A Notaires associés à Paris 8<sup>e</sup>, 10 rue du Cirque, lègue à notre commune la somme de 10 000 € (net de frais et droits) à la condition d'affecter cette somme à des projets culturels.

✓ Après en avoir délibéré, le conseil municipal à unanimité :

- décide d'accepter ce legs dans les conditions exposées ci-dessus,
- donne délégation à M. le maire pour signer les documents nécessaires.

### ■ Cadeaux Noël des enfants

La mairie ne pourra pas réaliser cet achat auprès de PICWICTOYS comme prévu, ce magasin n'ac-

ceptant plus les mandats administratifs. Un repérage dans cette enseigne ayant été fait afin d'offrir un jouet à chaque enfant, il est maintenant trop tard pour envisager une autre solution. Il est donc demandé, exceptionnellement, au Conseil municipal, d'octroyer à Madame Laëtitia Lepaisant l'autorisation d'acheter les jouets. La somme dépensée pour la municipalité dans ce cadre lui sera remboursée par la Mairie.

✓ Le Conseil municipal vote à l'unanimité.

### INFORMATIONS

- Les locataires du 27 Gabriel Bachet souhaitent s'occuper eux mêmes de la sortie des poubelles en compensation d'une réduction des charges à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022
- Processus de vote des projets pour Villiers-sous-Grez

### TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

- Yves Loir propose de passer le stationnement de la rue de l'égalité côté pair en permanence au lieu du stationnement alterné. Les riverains seront contactés pour avis et un dossier sera présenté au conseil pour validation.

- Pressage : 13 utilisateurs, 818 litres, 100 litres pour la commune.

- Yves Loir confirme que les Services Techniques installeront les éclairages de Noël. Tout devrait être en place pour fonctionner le 1<sup>er</sup> décembre. Martine Melet installera les décorations qui seront moins conséquentes que l'année précédente.

- Un administré a constaté des infiltrations d'eau de ruissellement des caniveaux dans sa cave et demande une expertise à la SAUR et à la mairie.

- Commission circulation stationnement  
Un premier repérage a été effectué sur la rue René Lefebvre pour valider les places de stationnement, la prochaine étape, toujours sur le terrain, sera de confirmer l'emplacement des ralentisseurs et de prévoir la signalisation. Lorsque la rue René Lefebvre sera terminée, le même travail sera à effectuer sur la rue Gabriel Bachet.

## Des moments musicaux rares

Magnifique parcours musical au gré du Vent des routes que nous a offert l'ensemble *Le Promenoir à la Forge*, en octobre dernier ...

Le chemin passait par un répertoire varié, de Henry Purcell à Marco Marazzoli, de Marin Marais à Tarquinio Merula avec des emprunts à l'Ecosse, la Ligurie et le Japon. L'interprétation a transporté le public, par des moments

d'émotion, parfois teintés de joie et parfois de mélancolie, pleins de délicatesse et de douceur, jusqu'au Dit du Genji, ce grand classique de la littérature universelle.

Oui, vraiment un moment de grâce avec ces artistes si talentueux et la merveilleuse Gahô Takahashi, au koto (harpe traditionnelle japonaise), un voyage au cœur de l'harmonie.



*Françoise Besnard*



Nous avons pu assister à un moment très convivial le dimanche 18 septembre.

Ismaël Ruggiero (accompagné de Bernard Leroy au piano et de Michel Union à la contrebasse), nous ont régalé d'une quinzaine de chansons du « fou chantant » ainsi que de quelques anecdotes dans une ambiance joyale et détendue.

*Bernard Leroy*

# La rentrée des classes, c'est parti pour de nouvelles aventures !



Le projet fil rouge de l'année est le tour du monde.

Lors de cette première période, nous avons étudié La France et sa capitale Paris, L'Angleterre et sa capitale Londres...

Nous avons étudié chaque pays à travers des livres, les monuments et l'art.

La classe des « Grandes section/CP » participe au projet international « Flat Stanley ». Les enfants ont donc lu des extraits du livre « Clément Aplat », ils ont appris à se présenter et à présenter notre village. Puis ils ont envoyé « Clément » (un personnage en carton) à travers le monde.

Les premiers retours sont arrivés et les enfants ont pu découvrir leur « Clément » à la Réunion, en Sicile, à Antibes, à New York ...

Une exposition aura lieu en fin d'année.

*Sophie Brenet*



Cocico est un endroit se situant dans l'Yonne pour des classes de découvertes et colonies de vacances qui a pour but de faire passer un séjour inoubliable aux enfants qui ont la chance d'y aller . La classe des CM1 CM2 de Recloses a eu cette chance grâce aux mairies qui ont subventionné ce voyage scolaire de 5 jours, et aux parents qui ont participé.

Tous les matins, nous avons fait du cirque pendant deux heures : du jonglage, du trampoline, des acrobaties, de l'équilibre sur un fil, sur des boules et des rouleaux américains, du cerceau, des rubans, des assiettes chinoises, du diabolo ...

Chaque après-midi, nous avons fait de l'équitation. Nous avons appris à nous occuper des poneys nous mêmes : les brosser, les seller, les équiper. Nous avons également appris à les

monter et à faire de la voltige .

A la fin du séjour, nous avons présenté un spectacle devant les parents.

Nous avons été très bien accueillis : les chambres étaient parfaites et la cantine délicieuse. Bref c'était génial ! Nous avons passé un agréable séjour !

Les élèves de la classe des CM1  
CM2 de Recloses





Bonjour Mesdames et Messieurs,  
 Nous sommes les élèves de la classe de CE1/CE2 de l'école de Recluses.  
 Nous vous écrivons cet article pour vous informer du problème que nous avons .

A l'école nous avons un apiscope (depuis 2020). Mais au mois d'octobre des frelons asiatiques ont attaqué notre apiscope. En trois semaines les frelons ont mangé les abeilles, il restait une dizaine d'abeilles et la reine qui pondait encore des œufs. En un week-end toutes les abeilles et la reine étaient mortes.

Pourtant des messieurs sont venus empoisonner le nid de frelons 10 jours avant. Le nid était tout en haut d'un sapin en face de l'école, mais c'était trop tard !

Les frelons sont entrés dans l'apiscope .

Nous vous écrivons pour vous informer de ce danger car peut être avez-vous un nid de frelons dans votre jardin (car l'été avec les feuilles, les nids sont camouflés !), pensez à vérifier vos arbres.

Merci

Les élèves de ce1/ce2 de Recluses



### A l'école des petits cuistots

La rentrée s'est très bien passée dans la classe des petits et moyens. Beaucoup d'émotion pour les enfants mais aussi pour les parents.

Notre projet pour cette année est de faire le tour du monde grâce à nos lectures; nous pourrons ainsi apprendre à connaître de nouveaux pays, de nouveaux enfants, des danses, des chants...

Entre deux voyages, nous faisons de la cuisine!

Les élèves ont fait leur entrée à « l'école des petits cuistots ». Ils ont fabriqué du jus de pommes, de la compote et des rochers coco ! Humm, c'est bon !



Sandrine

## L'Ange et la Bête

Les infrastructures du city-stade font régulièrement l'objet de dégradation, et notamment les filets des buts du stade. Maintes fois vandalisés, les filets ont toujours été méthodiquement recousus et fixés de nouveau à leur support.

On se demande bien en quoi des filets de but peuvent générer autant de haine au point que des individus (pas forcément très malins) s'acharnent sur eux à ce point.



Vadim et Nahil devant le filet réparé.

Heureusement, certains jeunes se sont fait remarquer en réparant, à plusieurs reprises, les outrages causés : Gabriel d'abord, puis Vadim et Nahil ensuite, ils se reconnaîtront ! Il faut le signaler à la fois pour honorer les actions positives et montrer ainsi des exemples de bonnes actions.

Mais vous savez ? Depuis, les filets ont été à nouveau vandalisés. Sans commentaire...

*Thomas Bonfils*

## Cérémonie nationale du 11 novembre 2022 à Villiers-sous-Grez

Monsieur le maire accompagné d'élus, de notre Porte-Drapeau Jean Lepage et de Villarons ont rendu hommage à nos morts pour la France par un dépôt de gerbes au monument aux morts puis rue René Lefebvre et rue Gabriel Bachet, aux héros de notre village. Ce fut aussi l'occasion de la remise des médailles du travail à 5 Villarons. C'est Christine Groetzing, adjointe au maire qui a eu l'honneur de citer les récipiendaires ou de leur remettre la médaille sous forme de diplôme au nom du ministère du travail. Il s'agit de la médaille Grand Or (40 ans de travail) pour Rémy Edard et François Marlin, Or (35 ans) pour Patricia Bressan et Argent (20 ans) pour Caroline Gascoin. Véronique Girard, ancienne première adjointe, étant seule présente, elle a reçu de Christine Groetzing le magnifique diplôme pour 20 années comme psychologue clinicienne. Une sympathique collation de l'amitié était offerte par la municipalité, les gâteaux, une création de Martine Melet, conseillère municipale.

*Jean-Pierre Girard*



## Une fois n'est pas coutume, une pensée pour les animaux de 14-18



Cavaliers français conduisant des prisonniers allemands jusqu'à la ville d'Aniche, William Heinemann - Domaine public.

Le 11 novembre est un jour de souvenir pour tous les Français. Les monuments aux morts pour la France en témoignent. Ce peut-être aussi, sans commune mesure cependant, l'occasion d'évoquer les animaux qui ont payé un lourd tribut à la guerre. Souvent oubliés, parfois héros, toujours présents. Ils étaient indispensables à l'armée ou



Pigeon équipé d'une caméra par l'armée allemande, Bundesarchiv - CC BY SA 3.0.

partageaient le quotidien des soldats. Moyens de transport, les chevaux sont utilisés par la cavalerie même si les chars font leur apparition, ils servent aussi à trainer des pièces d'artillerie. Les ânes, les mulets, les bœufs ne sont pas en reste. L'intendance doit suivre avec les vivres, les muni-

tions. Les blessés doivent être acheminés vers l'arrière. Les chiens ont joué un rôle important également en retrouvant des blessés après les offensives ou en transportant des messages au milieu des lignes au mépris de la mitraille. Les détonations, la lumière des explosions ou des canons, la vue des cadavres de leurs congénères, l'odeur du sang, les effets de l'artillerie qui les frappe, le gaz qui les asphyxie... participent à l'horreur. On ne mesure pas bien aujourd'hui combien les pigeons ont eu un rôle important dans la transmission d'informations. On a même vu des pigeons équipés d'un



Le lieutenant-colonel John McCrae et son chien Bonneau, Bibliothèque et Archives Canada - CC BY 2.0.

appareil photo, sorte de drone moderne, permettant de prendre des vues des lignes ennemies.

Mais bien au-delà des vicissitudes, la présence d'animaux contribue parfois à redonner un peu de joie aux soldats. Malgré le manque de ravitaillement on voit ici ou là, un poilu partager sa provision avec le chien, véritable mascotte de la section...

Pour ceux qui voudraient lire des choses merveilleuses sur les (pas si) bêtes, nous leur conseillons Eric Baratay qui a écrit notamment un ouvrage sur la guerre de 14-18 vue du côté des animaux.

*Jean-Pierre Girard*

## Mois du film documentaire



Mercredi 9 novembre la médiathèque a organisé une projection dans le cadre du mois du film documentaire. Cette animation était organisée en partenariat avec l'IME « La Sapinière » d'Ecuelle, une quinzaine de jeunes de cet établissement étaient venus jusqu'à Villiers avec leurs éducateurs.

Le film « En terrain libre » présente les jeunes joueuses de football du Red Star de Saint Ouen. Delphine Moreau, l'une des réalisatrices, était venue nous présenter son documentaire. Après la projection, elle a échangé avec le public, expliquant la démarche de création ainsi que les côtés techniques de la réalisation. Après un petit match sur la pelouse du foyer, un goûter a clôturé l'après-midi.

*Françoise Hubert*

## Clap de fin pour le club de tennis

Un grand merci aux fidèles adhérents qui nous ont soutenu cette année!

La météo a permis de profiter pleinement du court de tennis jusqu'aux vacances de la Toussaint.

N'ayant pas trouvé de reprenneur pour le Club de Tennis, nous avons décidé de remettre les clés à la mairie afin de permettre à tous les Villarons de pouvoir jouer librement.

Vous serez donc informés des modalités d'accès et des futurs projets pour la saison 2023 directement par la Mairie.

Nous avons une pensée toute particulière pour Pierre Champion, créateur du TCV, qui a dirigé ce Club pendant 30 ans.

*L'équipe du TCV, Carl, Nico, Augui & Ria*

## Fête du Houblon

Après deux années d'interruption, nous avons eu le plaisir de retrouver le 3 septembre la Fête du Houblon. En plus de la découverte pédagogique de la houblonnière et de la cueillette collective des fleurs, cela a été l'occasion d'apprécier les bières locales (Mousse de Bleau et 77craft), de s'arrêter aux stands des producteurs et artisans locaux. Les plus jeunes ont pu s'initier à l'art du maniement d'armes du Moyen-Âge et les plus anciens se sont régalés aux prestations de trois groupes : les Magic Fab', les Vieilles Peaux et les Zik'mots qui ont assuré l'ambiance festive et dansante sous un soleil qui a été largement de la partie. Vivement le prochain épisode!

*David Le Golvan*



## Pressage de pommes

Malgré une production de pommes aléatoire, 12 familles Villarannes se sont déplacées pour presser leur production au pressoir sur remorque du Parc du Gatinais installé devant le Foyer du 19 au 22 octobre.

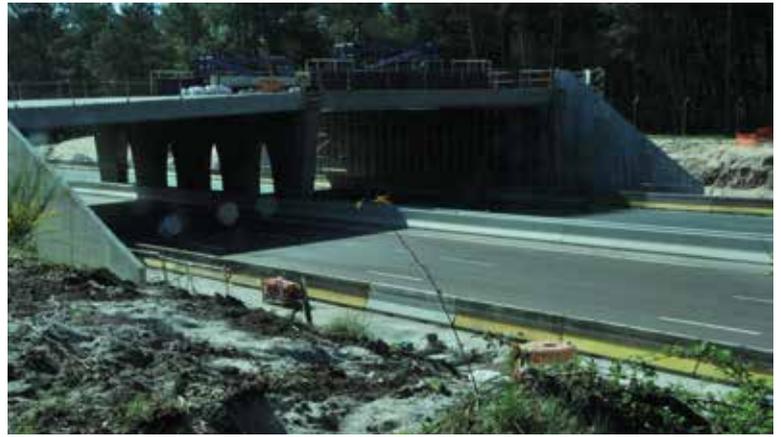
**Résultat : 818 litres dont 100 pour la Commune !**

## Passage à grande faune

Après le « crapauduc » sur la commune de Larchant afin de protéger les batraciens ,voici la passerelle sur l'A6 pour protéger les « hôtes de nos bois » et animaux en tout genre !  
Commencé en janvier 2022, cet « écopont » est pratiquement terminé !  
Il attire de nombreux Villarons, il est vrai que le chantier est remarquable par sa taille et les techniques employées !

Parmi les visiteurs, un passionné , Philippe Ferré, armé de son appareil Nikon, a suivi les travaux au jour le jour, du début à la fin du chantier.  
D'innombrables photos permettent de se faire une idée de l'ampleur des travaux !  
Bonne traversée en toute sécurité à nos bêtes de la forêt !

*Michèle Ferré*



## Floraison du cimetière, les abeilles se régalent



◀ Avant

Après ▼



Voici un bel exemple de floraison des graines mellifères distribuées par Sarah et Lutèce au printemps dernier.

# Point sur les projets participatifs



Les 3 derniers projets ont été votés sur le site de la région Ile de France, nous vous remercions. ces projets ont reçu au moins 100 votes et sont validés par la région. 3 projets restent À mettre en œuvre, ils le seront en début d'année 2023.

## Eclairage solaire allée Jean Tardieu



Validé

## Entretien des chemins à Villiers-sous-Grez

4 hectares et  
jusqu'à 15 Kms  
de chemins à  
entretenir.



Validé

## Concours L'arbre de l'année, plus qu'un concours "Miss

Organisé par le magazine Terre Sauvage et l'Office National des Forêts (ONF) depuis 2011, ce concours national soutenu par plusieurs partenaires, a pour objectif de promouvoir des arbres remarquables témoins de la relation de l'homme à la nature. Chaque année le jury composé de l'association ARBRES remarquable, l'ONF et Terre Sauvage sélectionnent un arbre candidat par région. Pour la région Ile-de-France, un jury composé par l'AEV sélectionne l'arbre qui représentera sa région. Il récompense ainsi des arbres de France présentés par des personnes ou des groupes sélectionnés pour

leurs caractéristiques naturalistes, esthétiques, historiques mais aussi pour le lien qui les unit à l'arbre.

Un photographe de Terre Sauvage se rend dans chaque région afin de photographier les arbres nominés. Les candidatures retenues par région (Les arbres régionaux nominés) sont soumises aux votes en ligne du public pour l'arbre de l'année Prix du Public.

L'arbre de l'année choisi par le public aura également l'honneur de pouvoir être présenté en tant que candidat français au concours de l'arbre européen de l'année suivante.

### A Villiers-sous-Grez on plante des pommiers anciens



On crée un verger communal  
au 27 Gabriel Bachet



à mettre  
en œuvre

### Stabilisation chemin d'accès aux citernes incendies



à mettre  
en œuvre

### Entretien des bords de promenade et chemins

Pour éviter d'avoir des zones glissantes sur les feuilles aux alentours de l'école, mairie, église et les chemins y menant, nous souhaiterions disposer d'un aspirateur à feuilles. Elles seront mises en compost.  
1 fois par an nous distribuons gratuitement du compost.



Cet aspirateur complètera le petit camion benne électrique financé grâce à la session N°1 des projets participatifs.

Validé

### Vélos et service civique



Des vélos pour nos jeunes en service civique, agents techniques et élus.

à mettre  
en œuvre

## France" pour les arbres !

Le vote en ligne est ouvert au Public depuis le 2 novembre et sera clôt le 4 janvier 2023 à 18 h00\* :

Votez et faites voter pour l'arbre que vous soutenez. Mobilisez votre carnet d'adresses, vos réseaux, vos amis, les amis de vos amis... Faites campagne ! L'arbre qui recueillera le plus de suffrages recevra le Prix du Public. Le jury désignera le Prix du Jury et révélera lors d'une cérémonie le Prix du Public 2022. L'Arbre Vert remettra son Prix Coup de Cœur. Tous les arbres lauréats feront l'objet d'une publication dans le magazine Terre Sauvage.

\*Adresse du site : [arbredelannee.com](http://arbredelannee.com)





La commune de Villiers-sous-Grez invite les  
enfants du village à venir fêter Noël

Rendez-vous au foyer

**dimanche 11 décembre à 15h00**

Animations surprises et goûter !

Et bien sûr...

Distribution de cadeaux par le Père Noël



Noël des anciens

**dimanche 18 décembre**

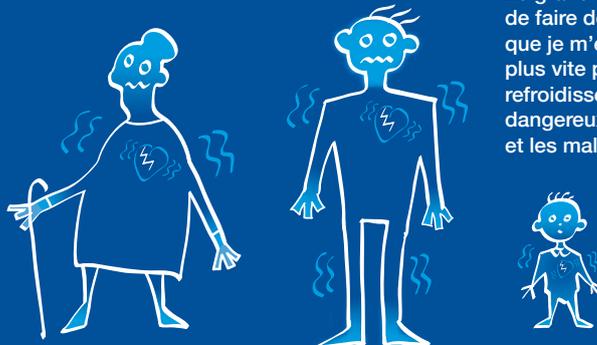
Repas et animation



# En période de grand froid

GRAND FROID • COMPRENDRE & AGIR

Le grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.



Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35°C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.



Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.



Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Quand je sors je me couvre suffisamment afin de garder mon corps à la bonne température.

- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.



Je suis prudent et je pense aux autres.



- Je limite les efforts physiques, comme courir.
- Si j'utilise ma voiture, je prends de l'eau, une couverture et un téléphone chargé, et je me renseigne sur la météo.
- Je suis encore plus attentif avec les enfants et les personnes âgées, qui ne disent pas quand ils ont froid.

Je chauffe sans surchauffer.



Je chauffe mon logement sans le surchauffer et en m'assurant de sa bonne ventilation.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le « 115 »

Pour plus d'informations :

<https://meteofrance.fr> ou 32 50 (2,99 € / appel + prix appel) • [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)  
• <https://solidarites-sante.gouv.fr> • [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

TEWACORPORATE © Alexis / C.Marschal - Rdh. W-3044-001-2112





# Habitat, achats, travaux... La Cadal vous aide !

La Caisse départementale d'aide au logement, créée et financée par le Département de Seine-et-Marne et subventionnée par la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne, propose des prêts pour aider au financement dans l'habitat pour :

- Accession à la propriété
- Construction
- Acquisition d'un bien neuf ou ancien
- Rachat de soufte
- Travaux d'agrandissement, d'amélioration, de rénovation, d'adaptation, de réhabilitation
- Travaux de copropriété

- Certaines conditions sont requises pour bénéficier de ces prêts :**
- l'habitation doit se situer en Seine-et-Marne et constituer la résidence principale et personnelle du demandeur
  - le barème de ressources CADAL s'applique (tableau au verso)

## Montant des prêts

**CONSTRUCTION ET ACQUISITION :**  
Prêts de 10 000 €

**AGRANDISSEMENT ET AMÉLIORATION :**  
Prêts jusqu'à 10 000 € en fonction du coût des travaux, des matériaux, de la quote-part ou du reste à charge après les subventions, les aides, l'éco-prêt à taux 0 %, les prêts 1 %, etc.

## Taux d'intérêt

**CONSTRUCTION ET ACQUISITION** 2 %

**AGRANDISSEMENT ET AMÉLIORATION** 2,5 %

## Durée de remboursement

**3, 5, 7, OU 10 ANS** suivant la nature du projet

*Priorité aux travaux d'isolation, d'économie d'énergie, d'énergies renouvelables*



**seine 77  
&marne**  
LE DÉPARTEMENT



## BARÈME DES RESSOURCES

Composition du foyer	Plafond de ressources annuelles	Montant maximum du prêt
1 personne	35 088 €	10 000 €
2 personnes	52 440 €	
3 personnes	63 036 €	
4 personnes	75 507 €	
5 personnes	89 385 €	
6 personnes	100 587 €	
Par personne et +	11 208 €	

## Caisse départementale d'aide au logement

### COORDONNÉES :

01 60 65 94 88 - 01 64 87 95 07 | [contact@cadal77.fr](mailto:contact@cadal77.fr)  
<http://cadal77.wixsite.com/cadal77>

**ADRESSE POSTALE**  
**CADAL**  
 Hôtel du Département  
 CS 50377 | 77010 Melun cedex

**BUREAUX**  
 3, rue Paul Cézanne  
 La Rochette  
 77000 Melun



**Département de Seine-et-Marne**  
 Hôtel du Département | CS 50377  
 77010 Melun cedex | 01 64 14 77 77  
[seine-et-marne.fr](http://seine-et-marne.fr) |





**Cercle de lecture  
villaron**  
Médiathèque Janine  
Hérisson Villiers-sous-Grez

Les rencontres ont lieu le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois à 15h00 autour d'une petite collation.

Prochaines rencontres

**samedi 15 décembre 2022**

**samedi 21 janvier 2023**

**samedi 18 février 2023**

Pour des échanges littéraires toutes générations, avec des livres coups de ♥ (fictions courtes, bio, essais...).

Pour un moment de plaisir et de discussion autour de lectures partagées à voix haute.

Comment participer ? apportez un ouvrage que vous avez envie de recommander, sélectionnez un court extrait (3 minutes) à lire ou faire lire, dites en quoi il vous a plu... et voilà.

**THEATRE Mariols Troupe**  
PRESENTE

Du théâtre, du chant et des marionnettes

D'après, une histoire fausse !

Rire assuré !

**CABARET**  
l'étoile filante

Durée - 1 h 40

**Samedi 21 janvier 2023 • 20 h 30**  
Salle Jean-Louis Garban - VILLIERS SOUS GREZ

Tarifs : Adultes : 8€ • Ados : 4€ • -12 ans : gratuit  
Renseignements et réservation : 06 33 42 47 88  
[www.larchantanimation.fr](http://www.larchantanimation.fr)

**Médiathèque  
Janine Hérisson  
de Villiers-sous-Grez**  
Allée Jean Tardieu, derrière l'église et le foyer rural

lecture  
par une comédienne  
ou un comédien  
d'un texte  
qui lui tient à cœur

conte  
nouvelle  
poésie  
théâtre  
extrait de roman...

**BONNES  
NOUVELLES**

**Le 1er samedi de chaque mois  
à 18h30 d'octobre à avril**

- Entrée libre -

Les « Bonnes nouvelles » continuent le premier samedi de chaque mois jusqu'en avril.

Les comédiennes ou comédiens qui nous font l'amitié de venir lire un texte qu'ils aiment particulièrement vont encore nous surprendre et nous émouvoir.

**Rendez-vous à la Médiathèque  
Janine Hérisson à 18h30 :**

• **samedi 3 décembre**

Jean-Pierre Becker lira « Dérangé que je suis » d'Ali Zamir

• **samedi 7 janvier**

Guillaume Chapet hésite encore sur son choix...

• **samedi 4 février**

Lisa Delgado et Ismaël Ruggiero s'associeront pour nous proposer des textes d'Ovide.

Je vous invite à venir partager ces jolis moments suivis d'un échange informel et chaleureux autour d'un petit verre.

## Café histoire le 14 janvier à 17h00 à la forge - 23, rue Gabriel Bachet

Toujours avec l'ami Philippe Jacquet,  
**L'accès à l'égalité avec les hommes, une histoire  
des femmes.**

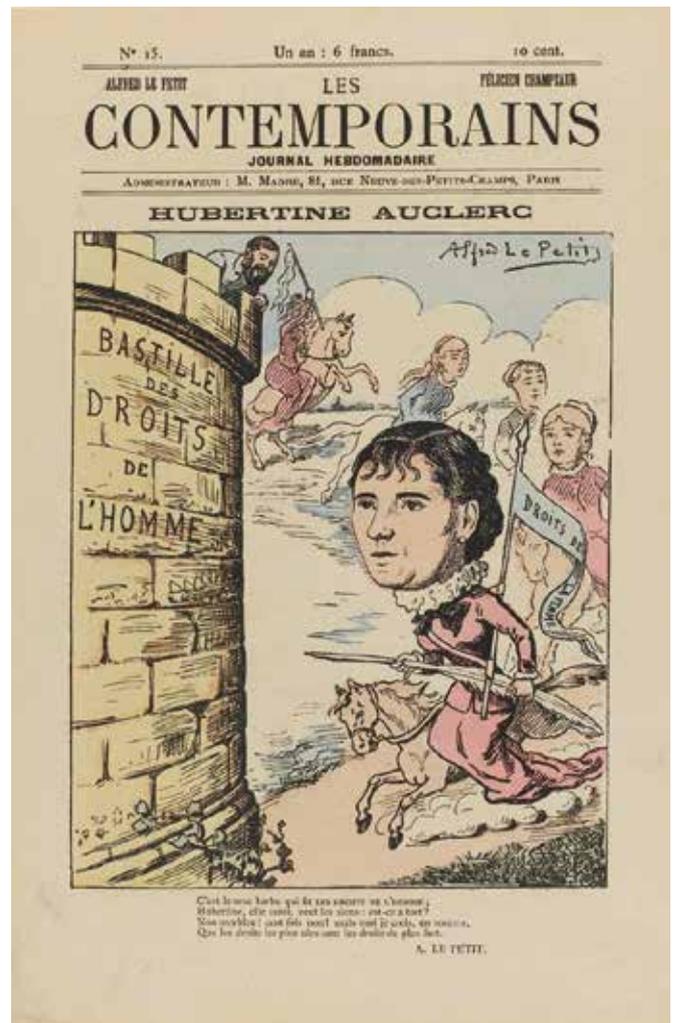
Le féminisme fait partie de notre univers mental et intellectuel. Ce courant de pensée, riche, divers, a évolué au cours du temps, et on parle aujourd'hui de « néo-féminisme ».

Le féminisme a permis de commencer à voir que les femmes avaient une histoire, à côté des hommes, qui a souvent été occultée, parfois oubliée ou même détruite.

Avant de pouvoir s'intéresser à l'histoire des femmes, il a fallu que les féministes fassent admettre l'égalité politique des femmes avec les hommes. C'est cette histoire-là, qui commence avec la Révolution et qui finit au début du XX<sup>e</sup> siècle – mais la date fait débat – dont je retracerai les grandes étapes le samedi 14 janvier.

*Philippe Jacquet*

Utopies&Co et David Le Golvan vous  
proposeront des boissons.



## Chorale

La chorale « A Travers Chants » démarre un nouveau programme avec la Missa Di Gloria de Puccini.



Nous accueillons les nouvelles voix (hommes et Femmes) avec plaisir, bienveillance et bonne humeur.

Répétitions les  
mercredis  
de 20h30 à 22h00  
au foyer Jean-Louis  
Garban.



## Salade Vitamine (6 personnes)

### Ingrédients

1 butternut  
10 noisettes environ ou amandes  
1 bloc de Feta  
Un peu de menthe  
Un peu de basilic  
2 cas d'huile d'olive  
1 cas de miel  
1 cas de sirop d'érable  
(facultatif)  
Sel-poivre  
Cumin poudre  
Paprika

### Préparation

Eplucher le butternut et le couper en petits cubes.

Etaler les cubes sur une plaque de cuisson garnie de papier sulfurisé.

Les aromatiser avec le paprika et le cumin en poudre et rajouter une cuillère à soupe d'huile d'olive, sel et poivre.

Faire cuire 35 mn à 200°

Dans un saladier mettre les cubes de butternut cuits et refroidis.

Ajouter la feta coupée en copeaux, le miel et éventuellement le sirop d'érable, 1 cuillère à soupe d'huile d'olive, la menthe et le basilic ciselés,

les noisettes légèrement mixées (idéalement au pilon).

Bon appétit !

### Quelques énigmes



# 1

Un escargot est au fond d'un puits de 10 mètres. Chaque matin il monte de 3 mètres et chaque nuit il descend de 2 mètres.  
Combien de jours lui faudra-t-il pour sortir de ce puits ?



# 2

Mon premier n'est pas une fille.  
Mon deuxième est synonyme de moche.  
Mon troisième est un pronom.  
Mon tout aura lieu le 15 janvier à Villiers-sous-Grez.



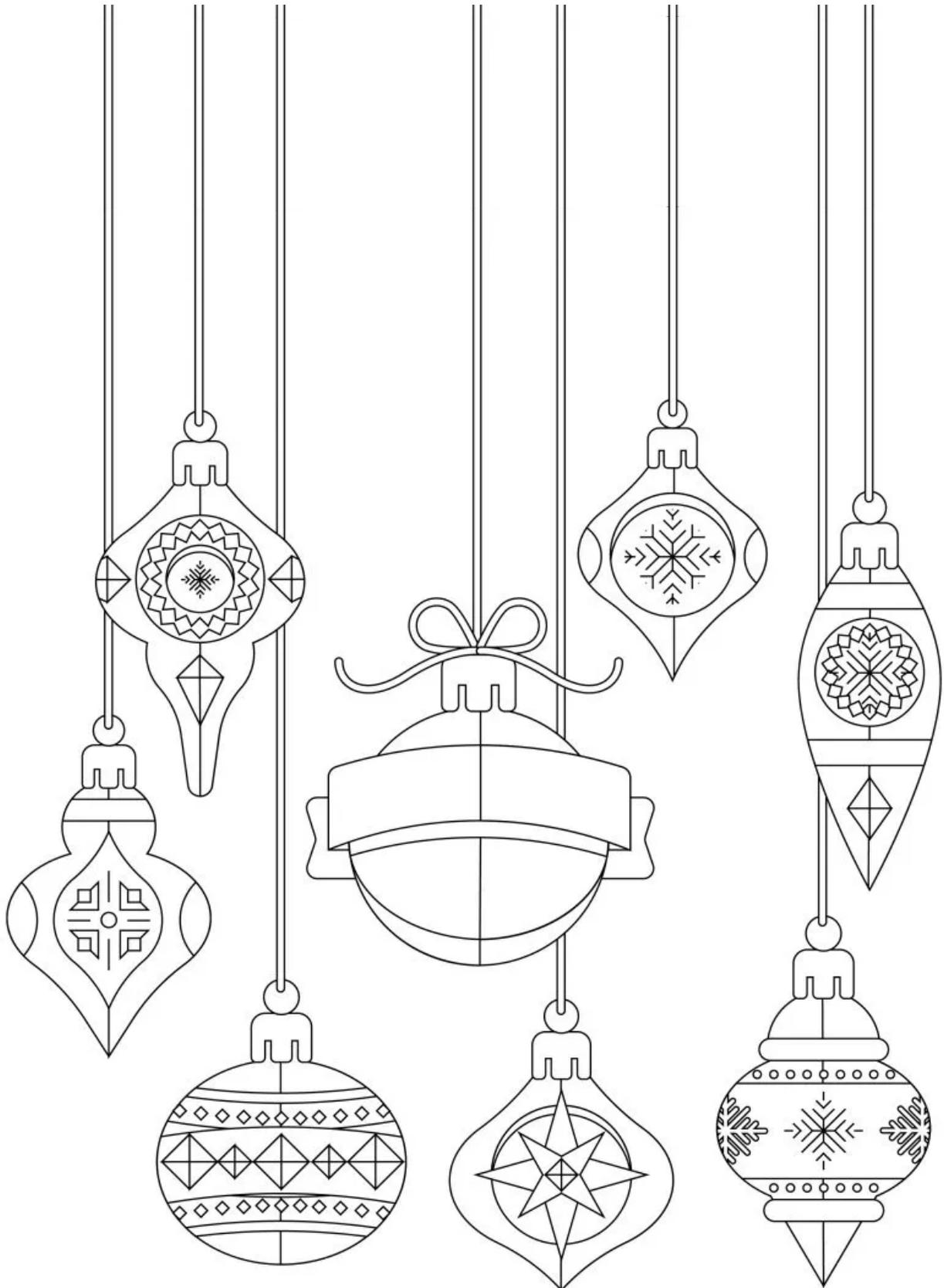
# 3

Avant-hier, Catherine avait 17 ans, l'année prochaine, elle aura 20 ans.  
Comment est-ce possible ?

Solutions sur le site de la mairie : <https://villierssousgrez.fr>

## Mandala de Noël à colorier

Prenez des crayons de couleur ou des feutres et décorez ces boules de Noël.



## Horaires de la mairie

lundi, mardi, jeudi : 13h30 -17h00 - samedi : 9h00 -12h00

01 64 24 21 03

## ► Attention : nouvelle adresse mail de la mairie

[mairie@villierssousgrez.fr](mailto:mairie@villierssousgrez.fr)

## Permanences de nos conseillers municipaux

samedi matin : 10h00 -12h00

## Horaires de l'agence postale : nouveaux horaires

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 -16h30

samedi : 10h00 -12h00

## ► Nouveau numéro de l'agence postale : 09 77 85 70 86

## Horaires de la bibliothèque

lundi : 16h00 - 18h00

mercredi : 10h00 -12h00

samedi : 17h00 -19h00

Vacances scolaires :

lundi : 16h00 - 18h00 - mercredi : 10h00 -12h00

Tél. 06 48 20 12 11 - [bibliotheque-villiers-s-grez@orange.fr](mailto:bibliotheque-villiers-s-grez@orange.fr)

## Collecte ordures ménagères

le mardi matin

## Collecte des bacs jaunes

le mercredi matin des semaines paires

14 et 28 décembre 2022, 11 et 25 janvier 2023, 8 et 22 février

2023, 8 et 22 mars 2023.

Entre deux Plume-Tambour, continuez de vous informer en consultant notre site internet : [www.villierssousgrez.fr](http://www.villierssousgrez.fr)

.....

*Séance photo Noël*

Infos et réservation  
[www.marinakyrogrou.fr](http://www.marinakyrogrou.fr)  
06 71 90 99 35  
[contact@marinakyrogrou.fr](mailto:contact@marinakyrogrou.fr)

Studio Photo Marina K.  
3 rue de Larchant - 77760 Villiers-sous-Grez

## Carnet

MARIAGES

Corinne Cardonne  
et Jean-Luc Fontaine,  
le 1<sup>er</sup> octobre 2022

Olivia Bouët-Wuillaumeuz  
et Jean-Pierre Becker  
le 5 novembre 2022

*Si vous ne souhaitez pas voir vos événements familiaux publiés, merci de nous en informer.*

.....

## Don de guirlandes de Noël

Nous remercions M. et Mme Lebel pour le don de leurs décorations de Noël que l'on a pu admirer pendant de nombreuses années sur le porche de leur maison, rue de l'Eglise. Un grand merci également pour le don de la maman de Thierry Masson qui nous a donné une maison miniature illuminée, que nous utiliserons comme décoration intérieure de la mairie.

.....

## Brocante en décembre

« Le petit coin d'ancienneté »  
au 3, rue de Larchant à Villiers-sous-Grez tous les samedis et dimanche du mois de décembre de 14h00 à 18h00.

.....

## Bourse aux jouets et puériculture

à Villiers-sous-Grez  
au foyer Jean-Louis Garban  
le samedi 10 décembre

Dépôt le vendredi  
de 16h00 à 19h00

Vente le samedi  
de 9h30 à 18h00

Reprise le dimanche matin  
de 9h30 à 11h30

Les fiches de dépôts sont disponibles à la boulangerie et à la mairie.

